

## ATTESTATION D'APTITUDE

*Se former pour mieux comprendre et éduquer son chien  
Prévenir les accidents*

### Pour Qui ?

- Propriétaire ou détenteur d'un chien de 1<sup>ère</sup> ou de 2<sup>ème</sup> catégorie pour obtenir un permis de détention avant le 31 décembre 2009 ;
- Tout propriétaire ou détenteur d'un chien mordeur ou qui risque de causer un accident aux personnes ou aux autres animaux domestiques ;
- Toute personne qui souhaite mieux comprendre son chien et les bases de l'éducation canine.

### Objectifs :

- Comprendre le comportement canin.
- Améliorer les relations avec votre ou vos chiens.
- Prévenir les accidents.
- Connaître les bases de l'éducation canine.

### Les + de cette formation :

- Obtenir l'attestation d'aptitude pour se mettre en conformité avec la loi ou avec la décision du Maire ou du Préfet.
- Présentation de situations filmées et présence de deux chiens.
- Votre formateur est un vétérinaire pédagogue spécialisé dans le comportement canin.
- Le programme est conforme à l'arrêté ministériel du 8 avril 2009.
- Un support écrit est remis aux participants qui auront suivi avec intérêt l'intégralité de la formation.

### Pré-requis :

**Se présenter le jour de la formation avec l'original de la pièce d'identité fournie avec votre bulletin d'inscription figurant au verso.**

**Les chiens des participants ne sont pas admis.**

**Inscription le plus tôt possible avant la date de la formation en raison de la forte demande.**

### Durée de la formation :

1 jour de 9H00 du matin à 17H00 le soir.  
(pause déjeuner de 13H00 à 14H00 organisée par vos soins).

### Programme :

#### Matinée de 9H00 à 13H00 :

1. Présentation des participants.
2. Le comportement normal du chien.
3. Le comportement agressif du chien.
4. Les méthodes d'éducation.
5. La prévention des risques et des accidents.
6. Les obligations réglementaires.

#### Après-Midi de 14H00 à 17H00 :

1. L'éducation canine en pratique : séquences vidéos.
2. Discussion : questions-réponses.

### Votre formateur :

Un Vétérinaire pédagogue, enseignant à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

### Tarifs :

Tarif normal : 80 € la journée.  
Tarif conjoint accompagnant : 60 € la journée.  
Taille maximale du groupe : 20 personnes.

### Lieu et dates de la formation :

*En raison de l'importance de la demande, il est recommandé de s'inscrire le plus rapidement possible.  
Bulletin d'inscription au verso.*

**Date :** Dimanche 25 avril 2010.

**Lieu :** HOTEL IBIS, 18 rue Edouard Branly, ZAC de Mercières, 60 200 COMPIEGNE

**Plan d'Accès :** <http://www.accorhotels.com/fr/hotel-0691-ibis-compiegne/location.shtml>

# Attestation d'Aptitude

## Bulletin d'inscription

<b>Nom :</b> _____	<b>Prénom :</b> _____
<b>Nom de jeune fille :</b> _____	
<b>Date de naissance :</b> ____ / ____ / ____	<b>Pays de naissance :</b> _____
<b>Lieu et Département de naissance :</b> _____ ( _____ )	
<b>Activité professionnelle :</b> _____	
<b>Pièce d'identité présentée à l'inscription et le jour de la formation</b> (cocher la case ci-dessous): <input type="checkbox"/> carte d'identité <input type="checkbox"/> passeport <input type="checkbox"/> carte de séjour <input type="checkbox"/> carte de résident	
<b>Adresse personnelle :</b>	
<b>N° :</b> _____	<b>Nom de la Voie :</b> _____
<b>Complément d'adresse :</b> _____	
<b>Code Postal :</b> _____	<b>Ville :</b> _____
<b>N°Tél. personnel :</b> _____	<b>N° Tél. portable :</b> _____
<b>Adresse courriel (e-mail) :</b> _____	
Pour confirmation d'inscription	

**DATE DE LA FORMATION :**      **Dimanche 25 avril 2010**

**LIEU :**                      **HOTEL IBIS, 18 rue Edouard Branly, ZAC de Mercières, 60 200 COMPIEGNE**

**Ce bulletin dûment rempli est à retourner par courrier postal :**

- le plus tôt possible en raison de l'affluence de la demande,
- avec une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité (sont acceptés uniquement la carte nationale d'identité, le passeport, la carte de séjour ou la carte de résident). L'original de cette pièce d'identité devra être présenté par vos soins le jour de la formation,
- avec un chèque de 80 euros libellé à l'ordre de I.S.T.A.V. Association (et chèque de 60 € pour le conjoint accompagnant),
- à I.S.T.A.V. Association – Attestation d'aptitude – 85, avenue Pasteur – 93 260 LES LILAS.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ  
VOS CHIENS NE SONT PAS ADMIS PENDANT LA FORMATION**